



Communiqué

3 septembre 2024

Le Grand Conseil reconnaît les prestations des Églises

Le Grand Conseil bernois soutient la large palette de prestations d'intérêt général que les trois Églises nationales fournissent. Les Églises réformées Berne-Jura-Soleure sont reconnaissantes de pouvoir ainsi consolider leur engagement en faveur de l'ensemble des membres de notre société.

Les Églises nationales fournissent des prestations importantes qui profitent à chacun et chacune dans notre canton, qu'il s'agisse de services de consultation de toutes sortes, de projets pour les enfants, les adolescentes et adolescents ou les seniors, dans le domaine culturel ou dans le cadre du dialogue social et interreligieux.

Le Grand Conseil reconnaît cet engagement à sa juste valeur. C'est la raison pour laquelle il a aujourd'hui, mardi, approuvé à 145 voix contre 0 et 4 abstentions la subvention cantonale que les Églises nationales recevront pour la période de 2026 à 2031. Cette subvention s'élèvera à environ 29,4 millions de francs par an, dont 22,6 millions de francs reviendront aux Églises réformées Berne-Jura-Soleure qui représentent la plus grande des trois Églises nationales. La subvention sera par ailleurs soumise à une compensation annuelle du renchérissement jusqu'à 1,2 pour cent au maximum pendant la période de subventionnement.

Notre Église prend connaissance avec joie et gratitude de cette décision du parlement. Elle renforcera l'engagement des collaboratrices et collaborateurs et des bénévoles de l'Église qui accomplissent de multiples prestations pour le bien de la société. Ces prestations d'intérêt général s'adressent aussi aux adeptes d'autres religions ou même à des personnes sans religion. Au cours de débats empreints de respect, des parlementaires de différents bords politiques ont rendu hommage à l'important engagement des Églises nationales.

La décision du Grand Conseil est donc aussi le reflet du partenariat éprouvé entre l'État et les Églises, tel que l'exprime la loi révisée sur les Églises nationales de 2020. Les Églises réformées Berne-Jura-Soleure continueront à s'engager activement en faveur de toute la population du canton de Berne.

Chaque franc que les Églises reçoivent voit ses effets démultipliés grâce à l'engagement d'une multitude de bénévoles dans les projets, permettant ainsi aux Églises de fournir leurs prestations d'intérêt général à des coûts très avantageux.

Contact:

Matthias Siegfried, responsable du service de la communication francophone, tél. : 031 340 24 11.